

Demander une aide financière pour le paiement des frais d'hospitalisation

Accéder au Service en ligne

Depuis votre compte Ameli. Laissez-vous guider par le**chatbot** de l'Assurance maladie après l'avoir interrogé sur « **Demander une aide financière** ».



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00